

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## CIRQUE LOISIRS ADULTE



**2010-2021**

# CONDITION GÉNÉRALE D'INSCRIPTION

## EXEMPLAIRE À CONSERVER

### Jours et horaires des cours

Trapèze volant : tous les soirs et le samedi après-midi, selon le niveau (test de niveau en septembre).

Trapèze fixe : lundi de 20h15 à 22h15

Acrobaties et portés acrobatiques : mardi de 20h15 à 22h15

Techniques aériennes : mercredi de 20h à 22h

Pluridisciplinaire : jeudi de 20h15 à 22h15

### Tarifs

Foyer rosnéen & non imposable : 235€

Foyer rosnéen & imposable : 314€

Foyer non rosnéen & non imposable : 272€

Foyer non rosnéen & imposable : 362€

### Inscription à deux cours ou plus :

Foyer rosnéen & non imposable : 309€

Foyer rosnéen & imposable : 413€

Foyer non rosnéen & non imposable : 358€

Foyer non rosnéen & imposable : 477€

A ces tarifs s'ajoutent l'adhésion à l'association ENACR d'un montant de 35€ et l'achat d'une licence FFEC (Fédération Française des Ecoles de Cirque) d'un montant de 22€. L'adhésion à l'ENACR vous permet de bénéficier de tarifs réduits dans des théâtres partenaires.

### Calendrier d'inscription

Pour une ré-inscription : du 20 avril au 3 mai 2020

Pour une première inscription d'un foyer rosnéen (sur justificatif de domicile) : du 18 au 22 mai 2020

Pour une première inscription d'un foyer domicilié hors Rosny-sous-Bois : à partir du 1er juin 2020

### Modalités d'inscription

Etape 1 (uniquement pour une première inscription) : envoyer un mail à inscription@enacr.com en précisant votre nom, prénom, la discipline choisie et votre niveau de pratique. Pour les foyers rosnéens, merci de joindre également un justificatif de domicile.

Nous vous confirmerons alors s'il reste de la place dans le cours désiré. Le cas échéant :

Etape 2 : Envoyer par email :

- la fiche d'inscription ci-jointe complétée et signée
- faire un virement de 57€ (adhésion ENACR et FFEC)

Etape 3 : à la fin de la période de confinement :

- 1 ou plusieurs chèques du montant de la cotisation.
- 1 photo d'identité.
- 1 certificat médical indiquant la non contre-indication à la pratique du cirque (il est possible d'apporter le certificat médical lors du premier cours).

Le virement de 57€ ne sera pas remboursé en cas d'annulation. Le(s) autre(s) chèque(s) sera/seront encaissé(s) au cours de l'année 2020-2021 (1er encaissement en septembre / 2ème encaissement en novembre / 3ème encaissement en janvier). Les chèques sont à libeller à l'ordre de «Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois».

### Calendrier 2020-2021

Début des cours Loisirs : semaine du 7 septembre 2020

Fin des cours Loisirs : début juin (à préciser à la rentrée)

Pendant les jours fériés et la deuxième semaine des vacances scolaires, les cours sont interrompus. Les cours sont maintenus

la première semaine des vacances scolaires. De manière ponctuelle, l'ENACR se réserve le droit d'annuler ou de déplacer certains cours. Ces changements ne sauraient faire l'objet d'un remboursement. Toute annulation de séances liée à des événements indépendants de la volonté de l'ENACR ne saurait donner lieu au versement d'une indemnité aux adhérents concernés

### Assurance

L'ENACR, son personnel, les élèves et les locaux bénéficient d'une assurance. L'adhésion à la FFEC vous permet de bénéficier d'une assurance complémentaire.

L'ENACR n'est pas responsable des pertes et vols d'objets ou de vêtements. La responsabilité des participants mineurs incombe à l'ENACR uniquement durant les horaires de cours et dans l'enceinte du chapiteau.

### Absences, retards et abandon

Toute absence doit être signalée à Maëliiss Corvellec (maeliss.corvellec@enacr.com / 01 56 63 05 40) dans un délai de 48 heures. Les absences répétées et non justifiées pourront faire l'objet d'un renvoi. Un remboursement des cotisations pourra être réalisé dans les cas suivants, sur présentation de justificatifs :

- raisons médicales entraînant l'impossibilité de pratiquer le cirque jusqu'à juin 2021 ;
- déménagement pour raisons professionnels, entraînant l'impossibilité de se rendre aux cours.

A défaut, il sera procédé à l'encaissement des sommes dues.

Les cours commencent à l'heure. Les élèves s'engagent à respecter les horaires. Seuls les retards exceptionnels seront excusés.

En cas de retards fréquents, l'inscription ne pourra être maintenue.

### Nom, prénom et signature

# CONDITION GÉNÉRALE D'INSCRIPTION

## EXEMPLAIRE À RETOURNER SIGNÉ À L'ENACR

### Jours et horaires des cours

Trapèze volant : tous les soirs et le samedi après-midi, selon le niveau (test de niveau en septembre).

Trapèze fixe : lundi de 20h15 à 22h15

Acrobaties et portés acrobatiques : mardi de 20h15 à 22h15

Techniques aériennes : mercredi de 20h à 22h

Pluridisciplinaire : lundi de 20h15 à 22h15

### Tarifs

Foyer rosnéen & non imposable : 235€

Foyer rosnéen & imposable : 314€

Foyer non rosnéen & non imposable : 272€

Foyer non rosnéen & imposable : 362€

### Inscription à deux cours ou plus :

Foyer rosnéen & non imposable : 309€

Foyer rosnéen & imposable : 413€

Foyer non rosnéen & non imposable : 358€

Foyer non rosnéen & imposable : 477€

A ces tarifs s'ajoutent l'adhésion à l'association ENACR d'un montant de 35€ et l'achat d'une licence FFEC (Fédération Française des Ecoles de Cirque) d'un montant de 22€. L'adhésion à l'ENACR vous permet de bénéficier de tarifs réduits dans des théâtres partenaires.

### Calendrier d'inscription

Pour une ré-inscription : du 20 avril au 3 mai 2020

Pour une première inscription d'un foyer rosnéen (sur justificatif de domicile) : du 18 au 22 mai 2020

Pour une première inscription d'un foyer domicilié hors Rosny-sous-Bois : à partir du 1er juin 2020

### Modalités d'inscription

Etape 1 (uniquement pour une première inscription) : envoyer un mail à inscription@enacr.com en précisant votre nom, prénom, la discipline choisie et votre niveau de pratique. Pour les foyers rosnéens, merci de joindre également un justificatif de domicile.

Nous vous confirmerons alors s'il reste de la place dans le cours désiré. Le cas échéant :

Etape 2 : Envoyer par email :

- la fiche d'inscription ci-jointe complétée et signée
- faire un virement de 57€ (adhésion ENACR et FFEC)

Etape 3 : à la fin de la période de confinement :

- 1 ou plusieurs chèques du montant de la cotisation.
- 1 photo d'identité.
- 1 certificat médical indiquant la non contre-indication à la pratique du cirque (il est possible d'apporter le certificat médical lors du premier cours).

Le virement de 57€ ne sera pas remboursé en cas d'annulation. Le(s) autre(s) chèque(s) sera/seront encaissé(s) au cours de l'année 2020-2021 (1er encaissement en septembre / 2ème encaissement en novembre / 3ème encaissement en janvier). Les chèques sont à libeller à l'ordre de «Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois».

### Calendrier 2020-2021

Début des cours Loisirs : semaine du 7 septembre 2020

Fin des cours Loisirs : début juin (à préciser à la rentrée)

Pendant les jours fériés et la deuxième semaine des vacances scolaires, les cours sont interrompus. Les cours sont maintenus

la première semaine des vacances scolaires. De manière ponctuelle, l'ENACR se réserve le droit d'annuler ou de déplacer certains cours. Ces changements ne sauraient faire l'objet d'un remboursement. Toute annulation de séances liée à des événements indépendants de la volonté de l'ENACR ne saurait donner lieu au versement d'une indemnité aux adhérents concernés

### Assurance

L'ENACR, son personnel, les élèves et les locaux bénéficient d'une assurance. L'adhésion à la FFEC vous permet de bénéficier d'une assurance complémentaire.

L'ENACR n'est pas responsable des pertes et vols d'objets ou de vêtements. La responsabilité des participants mineurs incombe à l'ENACR uniquement durant les horaires de cours et dans l'enceinte du chapiteau.

### Absences, retards et abandon

Toute absence doit être signalée à Maëlliss Corvellec (maeliss.corvellec@enacr.com / 01 56 63 05 40) dans un délai de 48 heures. Les absences répétées et non justifiées pourront faire l'objet d'un renvoi. Un remboursement des cotisations pourra être réalisé dans les cas suivants, sur présentation de justificatifs :

- raisons médicales entraînant l'impossibilité de pratiquer le cirque jusqu'à juin 2021 ;
- déménagement pour raisons professionnels, entraînant l'impossibilité de se rendre aux cours.

A défaut, il sera procédé à l'encaissement des sommes dues.

Les cours commencent à l'heure. Les élèves s'engagent à respecter les horaires. Seuls les retards exceptionnels seront excusés.

En cas de retards fréquents, l'inscription ne pourra être maintenue.

### Nom, prénom et signature

# FICHE D'INSCRIPTION

Merci de coller  
ici une  
photo d'identité  
récente

## Cours demandé :

- Trapèze volant
- Trapèze fixe
- Acrobaties/portés acrobatiques
- Techniques aériennes
- Pluridisciplinaire

## Merci de compléter la fiche ci-dessous en lettre capitale

Nouvelle inscription      Ré-inscription

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone 1 : \_\_\_\_\_ Téléphone 2 : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## Niveau dans la discipline choisie

Débutant     Intermédiaire     Expérimenté

Précisez : \_\_\_\_\_

---

---

---

Acceptez-vous de recevoir la newsletter mensuelle de l'ENACR :

Oui     Non

Acceptez-vous que votre adresse mail soit transmise aux délégués du Cirque Loisirs :

Oui     Non

### **Droit à l'image - rayer la mention inutile**

J'autorise / Je n'autorise pas, l'ENACR à réaliser des prises de vues et à les diffuser sur tous supports. Ces prises de vues entrent uniquement dans le cadre de la communication interne ou externe de l'ENACR.

**Nom, prénom et signature**

**Fait le :**

**À :**

**NOM ET PRÉNOM :** \_\_\_\_\_

## **PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE**

Merci de compléter la fiche ci-dessous en lettre capitale

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Lien avec vous : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Lien avec vous : \_\_\_\_\_

**Nom, prénom et signature du représentant légal**

**Fait le :**

**À :**